

ELECTION DELEGUES AU SMECTOM

Mercredi 30 avril avait lieu l'installation du comité syndical du SMECTOM du plateau de Lannemezan , des Nestes et Coteaux.

1) Installation du comité syndical

39 délégués titulaires (24 pour le collège collecte et 15 pour le traitement), 26 délégués suppléants (14 pour le collège collecte et 12 pour le traitement).

2) Election du Président du SMECTOM

B Plano Candidat, 39 voix pour 39 votants

3) Détermination du nombre de vice-présidents

6 vice-présidents

4) Election des vice-présidents

Candidats	Appartenance	Nombre de voix
JC DUZER	Trie Sortant	31
M LOUDET	CCNB Sortant	35
M MILLET	Aure Sortant	38
J ABADIE	Baronnies Sortant	32
JP LARAN	CCNB	21
A RECURT	Lannemezan	27
JL RUMEAU	Saint Laurent	32
M DUCOURNEAU	Lannemezan	11

* Elus en rouge

5) Détermination de la composition des membres du bureau

15 membres du bureau

6) Désignation des membres du bureau

	Nombre de membres du bureau
CC Baronnies	1
CC Plateau Lannemezan Baïses	4
CC Neste Baronnies	2 M Loudet et JP Laran
CC Canton de Tournay	1
CC Aure	1
CC Veziaux Aure	1
CC Aure 2008	1
CC Haute Vallée d'Aure	1
CC Vallée du Louron	1
CC ST Laurent de Neste	1
Total	15

7) Désignation Commission appel d'offres : 5 titulaires 5 suppléants

8) Membres de la Commission collecte : 10 membres sortants de la commission collecte

9) Délégués du SMECTON au SMTD : 6 titulaires 7 suppléants

JP Laran désigné délégué titulaire pour la CCNB

Désigné par le conseil de la Communauté de Commune Neste Baronnies dans le collège traitement, j'ai été mandaté par le maire de Capvern pour me présenter à un poste de vice-président du SMECTOM. Le comité syndical SMECTOM en a décidé autrement, il est vrai que si nous avons un intérêt commun pour une collecte et un traitement des déchets au coût le plus bas, il n'en est pas de même pour la réflexion sur les nuisances d'un tel site pour les habitants des communes riveraines !

L'unité principale du SMECTOM se trouve sur le territoire de la commune de Capvern et à ce titre il nous paraît logique de nous trouver au plus proche des centres de décisions.

Le dossier ouvert sur un nouveau centre d'enfouissement de déchets ultimes, qui pourrait se trouver sur le territoire de la commune de Capvern, avec tous les risques pour les populations et l'environnement, nous oblige à porter au plus fort notre refus « engagement pris par la municipalité de Capvern » !

Désigné comme délégué titulaire au syndicat mixte de traitement des déchets 65, je défendrai cette position !

*Jean Paul Laran
Adjoint au Maire*